

Il y a la **conférence philosophique**, — à laquelle, pour abrégé, nous rattacherons la conférence **morale et religieuse** — selon que le conférencier a fait choix d'une thèse dont le développement expose une vérité de psychologie, de morale pratique ou une vertu surnaturelle.

Ajoutons que le choix mérite considération et réflexion; il ne saurait être indépendant de la compétence du conférencier ou de l'intellectualisme des auditeurs.

IV. — LA CONFÉRENCE, OEUVRE SCOLAIRE.

5. Il est incontestable qu'il y aurait avantage et résultat sérieux d'instituer, dans les établissements catholiques d'enseignement, ce qu'on a désigné sous le nom de *Conférences d'études*. C'est une association, recrutée parmi l'élite intellectuelle des classes supérieures, de philosophie surtout, dont le but est de faire étudier, à l'aide d'un travail personnel et sous la direction d'un maître, quelques-unes des innombrables questions — que nous venons de mentionner — et dont la connaissance est indispensable à un catholique des hautes catégories sociales.

L'Enseignement chrétien, année 1897, a publié sur ce sujet un rapport très net et très documenté: nous y renvoyons les lecteurs qui goûteraient l'idée et voudraient tenter de la réaliser.

Contentons-nous de signaler une liste, à l'avenant, de sujets traités ou à proposer aux élèves:

1. Le rôle social de la jeunesse canadienne.
2. L'Eglise catholique au Canada de 1800 à 1900.
3. La question juive au Canada.
4. L'immigration au Canada.
5. La rébellion de 1837.
6. La langue française au Canada, autrefois et aujourd'hui.
7. L'alcoolisme au Canada.
8. La valeur de la formation classique en comparaison avec la formation industrielle, commerciale, scientifique.
9. La presse au Canada: ce qu'elle a été, ce qu'elle est, les services qu'elle pourrait rendre à la nation, à l'Eglise.
10. Les fondations religieuses au Canada, XIX siècle.
11. La formation intellectuelle de la jeune fille.
12. L'éducation de la volonté au collège.
13. La colonisation de la province de Québec.
14. La franc-maçonnerie au Canada.
15. Rôle historique de l'épiscopat canadien.
16. Le prêtre est-il autorisé à tenir un rôle public comme électeur et citoyen? — A-t-il un rôle social et politique.
17. Tous les cultes sont-ils bons, et jusqu'où va la formule: *Liberté des cultes*?
18. En quoi le catholicisme et le protestantisme diffèrent-ils pour leurs résultats à l'égard de l'individu, de la famille, de la société?
19. Que doit-on penser des miracles et des preuves extérieures de la religion?
20. Quelle méthode d'apologie suivriez-vous pour amener la conversion d'un impie et d'un indifférent?